

Le sénateur Corbin: Le sénateur Beaudoin a évidemment mal interprété mes propos quand il a fait allusion à une remontrance. Ce n'était pas une remontrance que je faisais. Je cherche des renseignements. Je veux de l'information. Je veux savoir pourquoi on fait les choses comme vous le proposez. C'est tout.

Je n'ai certainement pas de reproches à faire à votre comité, mais j'ajouterai cependant que le comité spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide a aussi siégé longtemps et souvent et tard dans la soirée et vous avez siégé sur les deux.

Le sénateur Beaudoin: J'en sais quelque chose!

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, vous plaît-il d'adopter la motion, telle que modifiée?

Des voix: D'accord.

(La motion, telle que modifiée, est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne à 13 h 30 le mercredi 12 juillet 1995.)
